



## Infraction au code de la route en italie

Par **laurent M\_old**, le **10/08/2007** à **14:51**

Bonjour,

J'ai été flashé en Italie par un radar (+19kmh) en 12/05 près de turin

J'ai reçu une amende de 150 euros à payer (par recommandé) en fin 05/06, j'ai payé en début 07/07 par virement

J'ai reçu une nouvelle amende de 375 euros pour ne pas avoir fourni des informations (?) J'ai écrit alors en recommandé en italien au " préfet" de police de Turin après conseil auprès des consulats. Je n'ai pas payé .

J'ai reçu en 08/07 une nouvelle amende de 750 euros et je ne sais plus quoi faire.

Par **maitreiledefrance\_old**, le **16/09/2007** à **09:57**

bonjour

vous n'avez pas payé les 300 euros qui se sont transformés en 750 € avec les intérêts

avez-vous une réponse des autorités italiennes?